







Titre professionnel technicien installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables

Objectif et débouchés :

Le technicien d'installation en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables réalise dans des maisons individuelles des installations :
de chauffage central en cuivre, PER ou multicouches ;
de sanitaire en cuivre, PER ou multicouches ;
de chauffe-eau solaire individuel (CESI), conjointement avec un professionnel de la couverture ;
de VMC (ventilations mécaniques contrôlées) individuelles simple ou double flux ;
d'équipements de surpression et de traitement d'eau tels qu'à permutation sodique ;
de climatiseurs individuels. Son intervention sur les équipements thermodynamiques ne comporte pas d'opération sur le circuit de fluides frigorigènes d'une capacité supérieure à 2 kg ;
de générateurs de chaleur fioul, gaz, bois, solaire et par pompes à chaleur.
Il effectue le raccordement électrique, depuis le tableau d'abonné, des appareils dont il assure la pose.
Il dépanne les divers éléments défectueux sur les circuits hydrauliques des installations de chauffage central à eau chaude et de sanitaire (remplacement de pompes, de parties de tuyauteries, de robinetteries et d'accessoires n'assurant plus leur fonction).
Il s'assure de l'étanchéité de ses assemblages et met en pression son installation.
En outre :
Il audite sur le plan énergétique des maisons individuelles, conseille le client sur le choix de la production de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.
Il met en service des installations hors générateur(s) de chaleur qui est (sont) adapté(s) à l'installation et mis en service par un technicien du constructeur.
Le technicien installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables travaille en toute saison, essentiellement sous abri, dans des locaux clos et couverts de chantiers de constructions neuves, de rénovation ou de réhabilitation.

Financier : Collectivité territoriale - Conseil régional

Modalités alternance : Non renseigné

 ÉLÉMENTS DU PROGRAMME 
Conforme au référentiel.
 CONDITIONS D'ADMISSION 
Prérequis: Aucune Modalités de recrutement: sur entretien - sur test
 ORGANISATION DE LA FORMATION 
Modalités d'entrées sorties : Entrées/Sorties à dates fixes Lieu de formation : AFPA Normandie - Direction Régionale 135 rue du Madrillet135 rue du Madrillet 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY Durée de la formation En centre: 1105 heures En entreprise: 133 heures Total: 1238 heures Rythme: En Centre de formation et en Entreprise Modalités pédagogiques: Formation en groupe (non personnalisable) Inscription & Renseignements Contactez l'organisme de formation pour connaître les dates AFPA Normandie - Direction Régionale Rue de RoselCS 45052 14050 CAEN CEDEX 4 Tél.: 0231300143 - Courriel: benedicte.morel@afpa.fr En savoir plus sur le site internet de l'Errefom [1]

Liens

[1] http://www.trouvermaformation.fr/detail_fiche.jsp?type=afm&id=A810385